

La Société RWE désire développer un projet éolien dans la zone d'accélération de notre territoire.

Dans cette optique le responsable du projet le présente à l'ensemble du Conseil Municipal. A l'issue de cette présentation les conseillers n'ayant pas d'intérêt dans ce projet délibèrent à 5 voix pour et une voix contre, le projet est approuvé.

- Questions (s) diverse (s)

Suite à des remarques des riverains concernant l'état des trottoirs de la Route de Blacy du numéro 6 au numéro 14, le Conseil Municipal envisage une réflexion plus approfondie sur la réfection de ces trottoirs.

Fait à Coolus, le 09 Septembre 2024

Le Maire

Mr Pierre CHARLET